

Arrêté du 21 décembre 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Toulon
NOR : JUSB1135163A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 11 octobre 2011 paru au BOMJL n° JUSB1127918A du 28 octobre 2011 portant nomination d'une régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Toulon sont modifiées comme suit :

Au lieu de : « Madame NORITO Josette épouse DESFAYE, greffière du 2ème grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du tribunal de grande instance de Toulon »,

Lire : « Madame NORRITO Josette épouse DESFAYE, greffière du 2ème grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Toulon »,

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 21 décembre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation l'adjoint à la sous-directrice des ressources humaines des greffes,

Claude BRULIN